

l'accroissement du produit national brut ni à la plupart des autres indices de notre essor national. Au sujet du Fonds des changes, le ministre pense-t-il qu'il doit rester statique ou a-t-il un programme à ce sujet?

Nous avons eu un grand débat sur les échanges, soit le libre-échange, soit le libre-échange sélectif. Comme nous sommes tout près de la fin de la session, je n'en parlerai plus.

Dans son exposé budgétaire, le ministre a proposé un fonds spécial de 100 millions de dollars pour appuyer les obligations à long et moyen termes. Je suis convaincu et le dis au ministre que, lors même qu'il ait fait rapport à la Chambre sur cette question récemment, ce n'est pas le moyen efficace de modifier le coût de l'argent pour les municipalités et les provinces. Il a pris également un autre engagement vis-à-vis des provinces et des municipalités en disant qu'il espérait rester en dehors du marché de l'argent. Jamais nous n'avons eu un déficit fédéral comme celui de cette année, soit 650 millions de dollars. Ce déficit a des répercussions néfastes sur les municipalités et les provinces et, ce qui est tout aussi important, sur l'industrie qui cherche également ses capitaux sur le marché de l'argent. Dans une large mesure, ce sont eux les contribuables qui fournissent au ministre l'argent dont il a besoin. Nous avons eu quatre années de déficits; nous avons connu le plus gros déficit de toute notre histoire, un déficit de 650 millions de dollars. Le ministre devrait nous parler un peu de cette histoire d'enquête qu'il a amorcée au sein du ministère de la Défense nationale. Il devrait nous dire si, à la suite de cette enquête, les gens payés sur le crédit dont nous sommes saisis, soit les membres du Conseil du Trésor, en sont venus à la conclusion qu'il y avait gaspillage et prodigalité. Je voudrais que le ministre nous exprime ses vues sur le personnel nombreux de la Défense nationale et sur l'utilisation sage de l'argent dépensé sous l'empire des subventions qu'il faut adopter ce soir.

M. McMillan: Il semble que les prévisions de dépenses du ministère des Finances soient toujours mises à l'étude le dernier jour de la session, quand nous avons hâte de terminer. Je désire parler brièvement des taux d'intérêt car je pense qu'ils revêtent une importance fondamentale pour le bien de l'économie au Canada. J'ai vu une dépêche en provenance de la conférence d'Accra où l'on disait que le ministre des Finances avait déclaré que notre économie se laissait distancer par celle des États-Unis. J'ai toujours soutenu qu'une des raisons pour lesquelles notre économie se laisse distancer par celle des États-Unis est le niveau élevé des taux d'intérêt. Nos taux

d'intérêt, particulièrement ceux des obligations à long terme, sont plus hauts de 1½ p. 100. Cet écart existe à peu près depuis l'emprunt de conversion et des forts emprunts qui ont suivi. La différence représente environ trois fois l'écart de ½ p. 100 qui existait pendant bien des années avant l'emprunt de conversion.

Je pense que le présent gouvernement fixe les taux d'intérêt à long terme par sa politique, et un coup d'œil sur ce qui se passe maintenant nous fait voir qu'il fixe aussi les taux d'intérêt à court terme. Le gouvernement fixe le taux d'intérêt des hypothèques de 25, 30 et 35 ans à 6½ p. 100. Je dis que c'est un taux trop élevé pour toute valeur de l'État. J'ai parlé de l'habitation lorsque nous avons étudié cette question en Chambre et je pense que le ministre des Travaux publics a dit à ce moment-là qu'il aimerait que baisse le taux d'intérêt sur les habitations. Il a dit, cependant, qu'il ne savait pas ce que cela pourrait faire et que, si les taux d'intérêt étaient sensiblement réduits, cela découragerait les prêteurs du secteur privé qui avancent 48 p. 100 des fonds engagés dans la construction d'habitations.

J'ai une question à poser. Où donc les placements peuvent-ils obtenir un taux d'intérêt plus élevé avec une garantie de l'État? Les compagnies d'assurance et autres sociétés qui ont beaucoup d'argent achètent ces hypothèques et, d'après ce que j'ai lu, leurs frais à cet égard sont de ½ p. 100. Le fait que les hypothèques ne sont pas négociables ne gêne pas ces grandes compagnies de placement car elles placent de l'argent de façon continue et à long terme. Les hypothèques présentent aussi certains avantages parce qu'il y a une rentrée graduelle du principal. En période d'inflation, une partie du principal continue à rentrer, mais ce n'est pas ce qui se passe dans le cas des obligations parce que le principal ne rentre qu'à l'échéance des obligations.

Il y a un écart de 1½ p. 100 ou plus entre le taux d'intérêt hypothécaire et le taux d'intérêt des obligations à long terme. Les compagnies de placement ne sont pas trop intéressées aux obligations à long terme lorsque l'écart est moindre. Si l'écart se resserre, les offres deviennent rares et c'est ce qui tient le marché d'obligations à long terme dans le marasme. Si l'intérêt sur les prêts à l'habitation monte, le rendement des obligations de l'État monte et les prix des obligations se dégonflent. Si l'intérêt sur les prêts à l'habitation baisse, c'est le contraire qui se produit.

Je soutiens que notre marché des obligations devrait être un marché libre, alors qu'en fait il ne l'est pas. Quand le ministre fixe un intérêt hypothécaire élevé, il établit